

---

## Procès verbal Assemblée générale extraordinaire

La SCI 13 SENS compte deux associés, Monsieur Geoffroy LUCCI, représentant 66,66% des parts (20), et M. Olivier CASTAGNET, représentant 33,33% des parts (10).

Le présent procès-verbal a été rédigé par le gérant-associé, M. Geoffroy LUCCI

Ce jour, vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 à 18h00, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sans convocation car étant tous les deux présents, en vue de statuer sur le changement de siège social de la société.

Compte tenu du déménagement de M. Lucci, gérant, et de l'acquisition d'un bien immobilier par la SCI dans lequel le gérant réside, il est proposé que le siège social soit transféré de SOLARO à l'adresse suivante :

4415 route de Poggio  
Lieu-dit Valcaccia  
20243 PRUNELLI DI FIUMORBO

La résolution est soumise au vote des associés

M. Lucci : OUI



M. Castagnet : OUI



**La résolution est adoptée à l'unanimité**

Le gérant procédera aux formalités administratives avant la fin de l'année.

L'assemblée générale a été clôturée sans question particulière.

Geoffroy LUCCI, gérant

